

DIGITAL PRINTING SOLUTIONS

ÉLIMINATION DES CONSOMMABLES

Le développement durable se trouve au cœur de la philosophie d'entreprise de Canon qui, depuis 1988, s'intitule «Kyosei», soit «vivre et travailler ensemble pour le bien commun» en japonais. Penser et agir de manière durable en tant qu'entreprise et acteur social, voilà deux impératifs solidement ancrés dans nos valeurs. Nous assumons la pleine responsabilité de l'impact causé par nos activités sur l'environnement et nous efforçons chaque jour de le réduire au minimum.

Le recyclage et l'élimination par des professionnels des produits, composants et consommables sont des éléments essentiels de cette responsabilité. Ce faisant, toutes les bouteilles et cartouches de toner accumulées par les client-e-s, y compris les réservoirs de toner résiduels ainsi que les unités de tambour, sont collectées puis éliminées gratuitement.

Bouteilles et cartouches de toner, réservoirs de toner résiduels et unités de tambour inclus



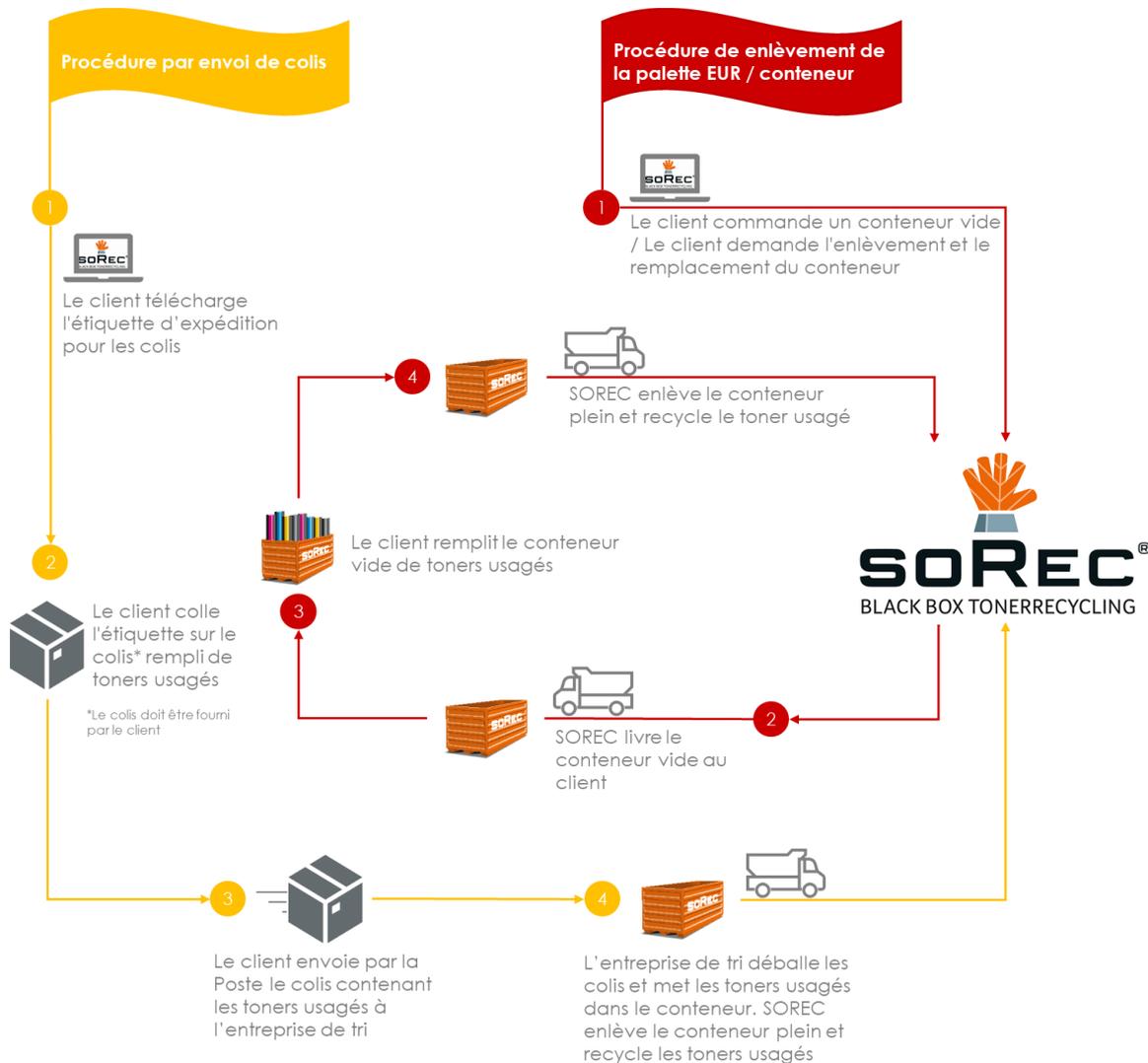
Les consommables contenant du toner des appareils laser (principalement les imageRUNNER ADVANCE, i-SENSYS et imagePRESS) peuvent être gratuitement éliminés via notre système de collecte:

- **Grandes quantités (collecte par palette):** récupération des consommables contenant du toner par l'entreprise partenaire SoRec.
[Vous pouvez demander ici l'installation / le retrait de la palette.](#)
- **Faibles quantités (par retour de colis):** retour par colis des consommables contenant du toner à l'entreprise partenaire SoRec.
Pour l'envoi, veuillez utiliser un carton soigneusement emballé et, si nécessaire, un sac plastique supplémentaire pour l'envoi des réservoirs de toner résiduels. Les consommables contenant du toner peuvent être renvoyés dans un colis unique de 100 x 60 x 60 cm et de 30 kg maximum.
[Vous pouvez télécharger ici l'étiquette d'expédition.](#)

Pour la collecte et le recyclage des consommables contenant du toner, Canon coopère avec la société Solenthaler Recycling AG (SoRec) qui exploite en Suisse le seul complexe de recyclage de matériaux contenant du toner. Cela permet non seulement de réduire les frais de transport, mais aussi de limiter les émissions de CO₂.

Les consommables collectés contenant du toner sont traités puis recyclés par SoRec conformément à la norme suisse SN EN 50625-1:2014. Ces opérations sont menées en toute sécurité et avec professionnalisme dans le respect des exigences légales. Les composants des réservoirs de toner sont traités de telle sorte qu'une grande partie d'entre eux (plastique, composants magnétiques et métaux non ferreux) soient

recyclables. Seule la poudre de toner est séparée, conditionnée, puis redirigée vers le recyclage thermique.



Autres options de retour

Les réservoirs de toner et de toner usagé sont admis dans le système de collecte de Swico Recycling. Ils peuvent eux aussi être collectés soit avec les déchets électroniques générés par l'entreprise, soit séparément, puis être recyclés via le système de collecte de Swico Recycling. Les cartouches de toner doivent être placées dans l'emballage plastique fourni avec le nouveau toner.

Contact: <https://www.swico.ch/fr/recyclage/recyclage-et-elimination-des-dechets/remplir-lordre-de-ramassage/>.

Questions

Pour toute autre question concernant le recyclage et l'élimination, votre contact Canon ainsi que l'équipe Sustainability (sustainability@canon.ch) se tiennent à votre entière disposition.